

Laurence Audé
Principale du collège François Albert

A

Mesdames et messieurs les parents d'élèves
de 3^{ème}

Celles sur Belle, le 14 mai 2018

La principale

Objet : Organisation de la fin de l'année
Affectation post-3^{ème}

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, l'examen du Diplôme National du Brevet débute dès mercredi 23 mai, avec la tenue de l'épreuve orale.

Les épreuves écrites se dérouleront ensuite les jeudi 28 et vendredi 29 juin prochains.
Votre enfant sera destinataire de sa convocation et des documents réglementaires lui précisant les modalités d'organisation de l'examen.

Je vous rappelle qu'il devra se présenter en possession de sa convocation et de sa carte d'identité, à chacune des épreuves.

A l'issue des épreuves (le vendredi 29 à partir de 15h), votre enfant devra :

- 1/ Remettre ses derniers manuels scolaires au professeur documentaliste
- 2/ Prendre connaissance des résultats de son affectation auprès du chef d'établissement et de ses professeurs principaux (remise des notifications écrites d'affectation)
- 3/ Récupérer l'EXEAT (document permettant de s'inscrire dans le nouvel établissement) auprès du secrétariat. *L'EXEAT ne peut être remis que si l'élève est à jour sur le plan administratif et financier (manuels rendus, restauration acquittée, remboursement éventuel ...).*

Lorsque votre enfant aura reçu son affectation, il vous appartiendra de prendre contact très rapidement avec le futur établissement, pour procéder à son inscription.

Les inscriptions sont obligatoires et se dérouleront dans les lycées dès la semaine du 02 juillet.

Je vous prie d'agréer, mesdames et messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Laurence Audé

Principale

